

# Les archives du paranormal

## Partie 1 : du cerveau au réel

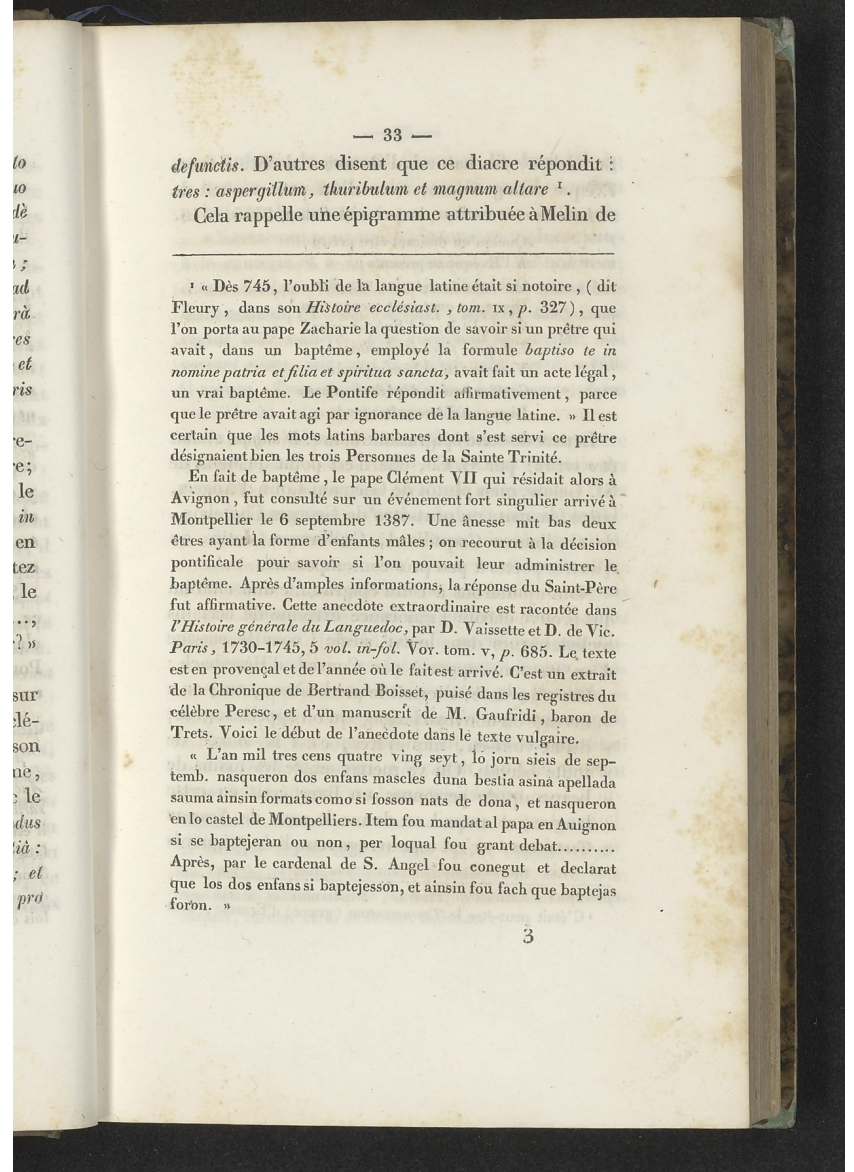
# SOMMAIRE

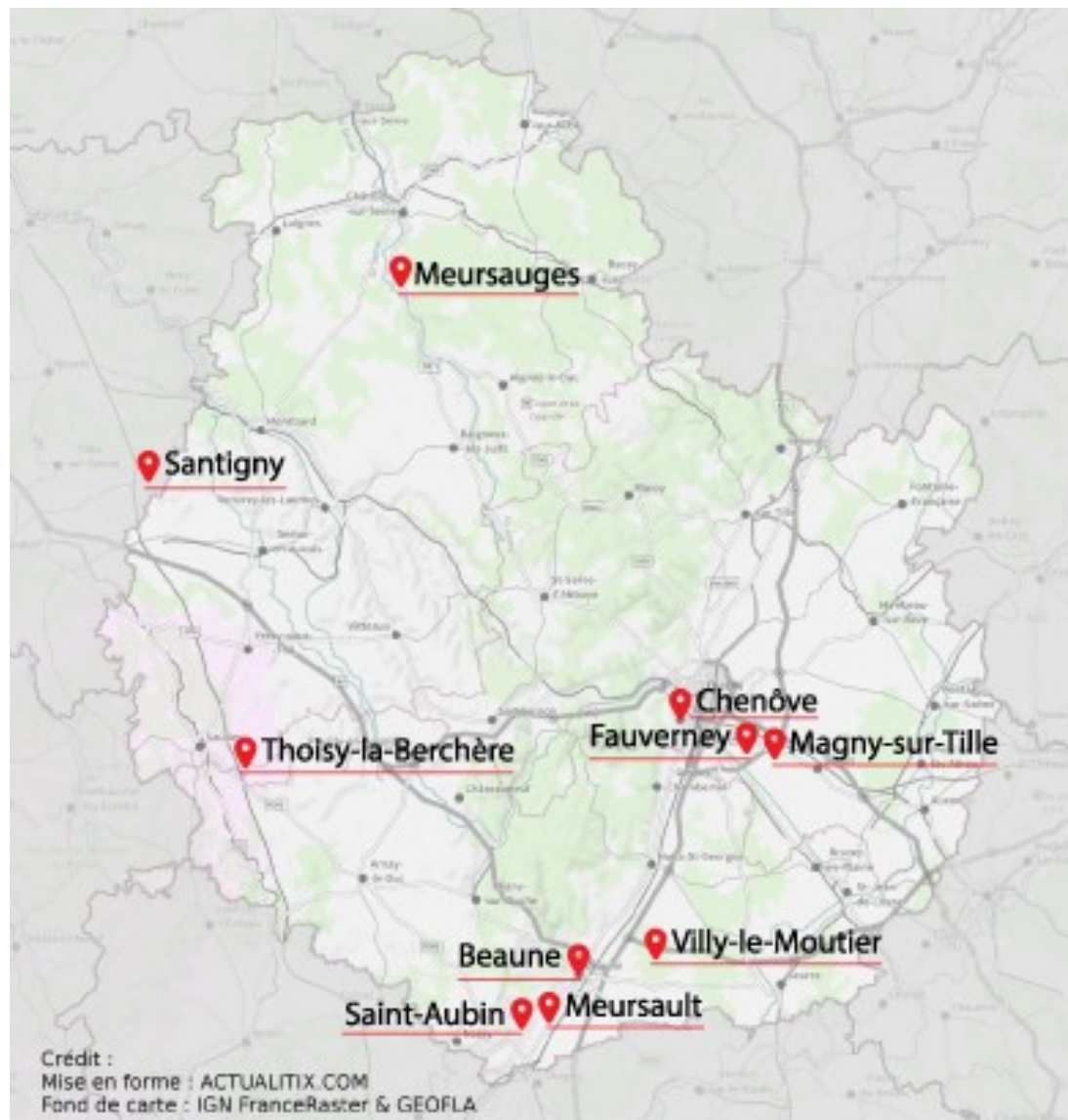
- 1** Phénomènes inexplicés
- 2** Sorcellerie
- 3** Dévotions marginales
- 4** Visions et apparitions
- 5** Groupes et associations surveillés

1

# Phénomènes inexplicables

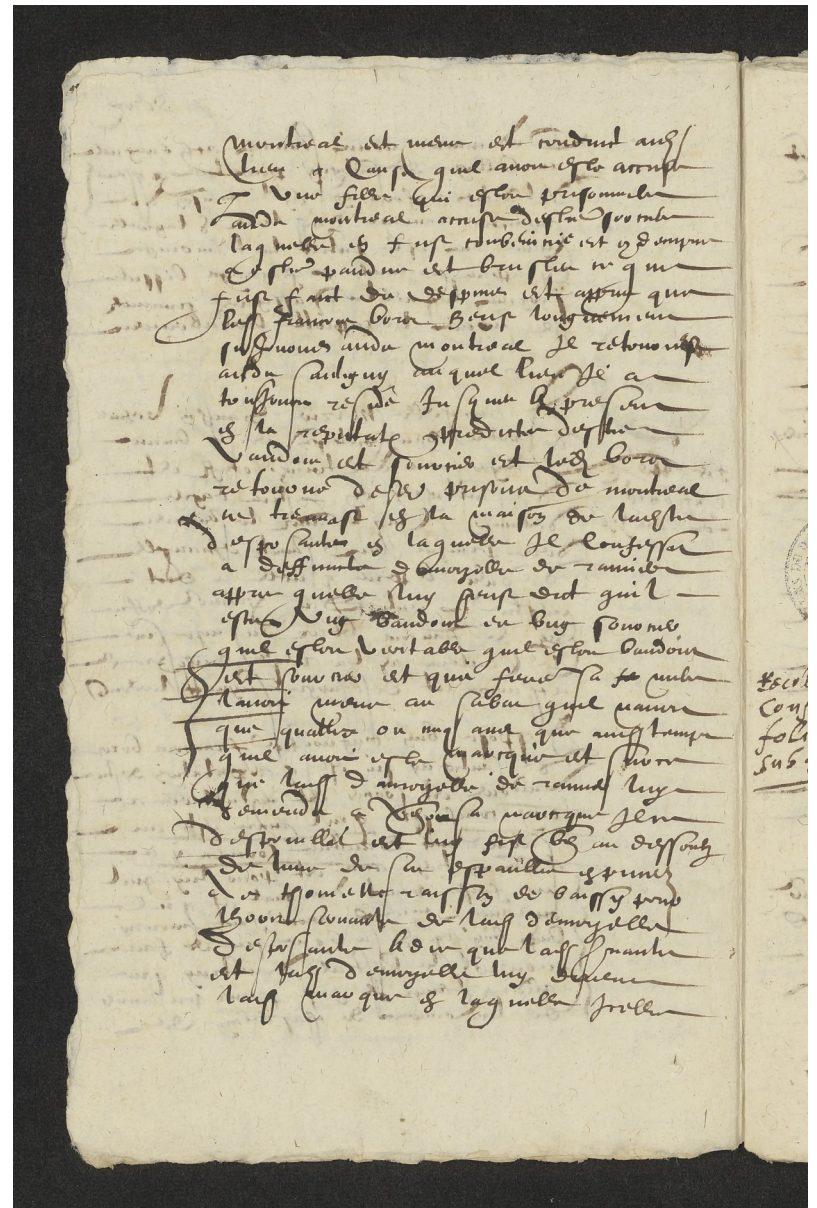
## D 1/6475. Une ânesse donne naissance à deux enfants (1387)





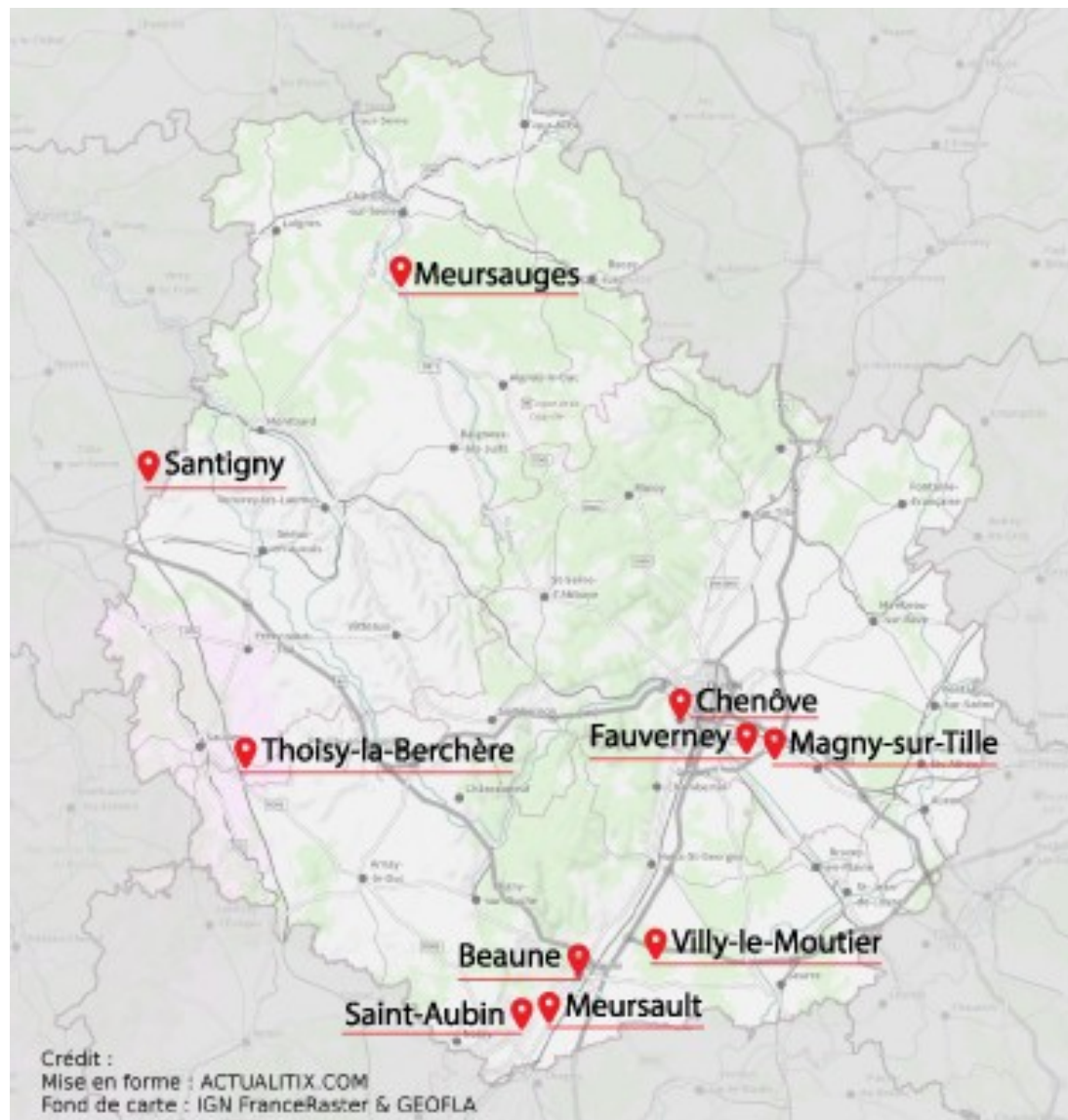
Crédit :  
Mise en forme : ACTUALITIX.COM  
Fond de carte : IGN FranceRaster & GEOFLA

## 8 H 580. Un sorcier à Santigny (Yonne) au XVIIe siècle



2

## Sorcellerie



Crédit :  
Mise en forme : ACTUALITIX.COM  
Fond de carte : IGN FranceRaster & GEOFLA



## Br 1/2697. Le sabbat entre Saint-Aubin et Meursault

*Creux de Nervaux*, dit M. Ch. Bigarne (1). « C'est une petite combe  
« stérile qui descend du plateau, au  
« revers de la montagne de Meur-  
« sault, du côté de Gamay, à peu  
« de distance de la pierre de Ton-  
« ton-Marcelle. C'est dans ce lieu  
« redouté que se tient le sabbat. On  
« voit sur le sol de grands cercles  
« où l'herbe jaunit, car les fées brû-  
« lent le gazon avec leurs pieds en  
« tournant des rondes nocturnes.  
« Dans la nuit qui précède les  
« grandes fêtes, les bonnes gens  
« du Petit-Auxey et de Gamay peu-  
« vent apercevoir du fond de leur  
« vallée les sorcières infernales.  
« Un ménétrier de Meursault re-  
« venait une nuit, il y a bien long-  
« temps de cela, d'une noce à Saint-  
« Aubin. Arrivé sur les chaumes de  
« Nervaux, il voit venir un cavalier  
« monté sur un cheval noir, qui lui  
« promet un trésor s'il veut revenir  
« le lendemain.  
« Le violonneux lui donne sa pa-  
« role qu'il sera au rendez-vous ;  
« puis, de retour à Meursault, il va

(1) De l'étude sur l'origine, la religion et  
les monuments des *Kaltes-Edues*, par  
Ch. Bigarne, 1 vol. in-8, avec planches,  
Beaune 1872.

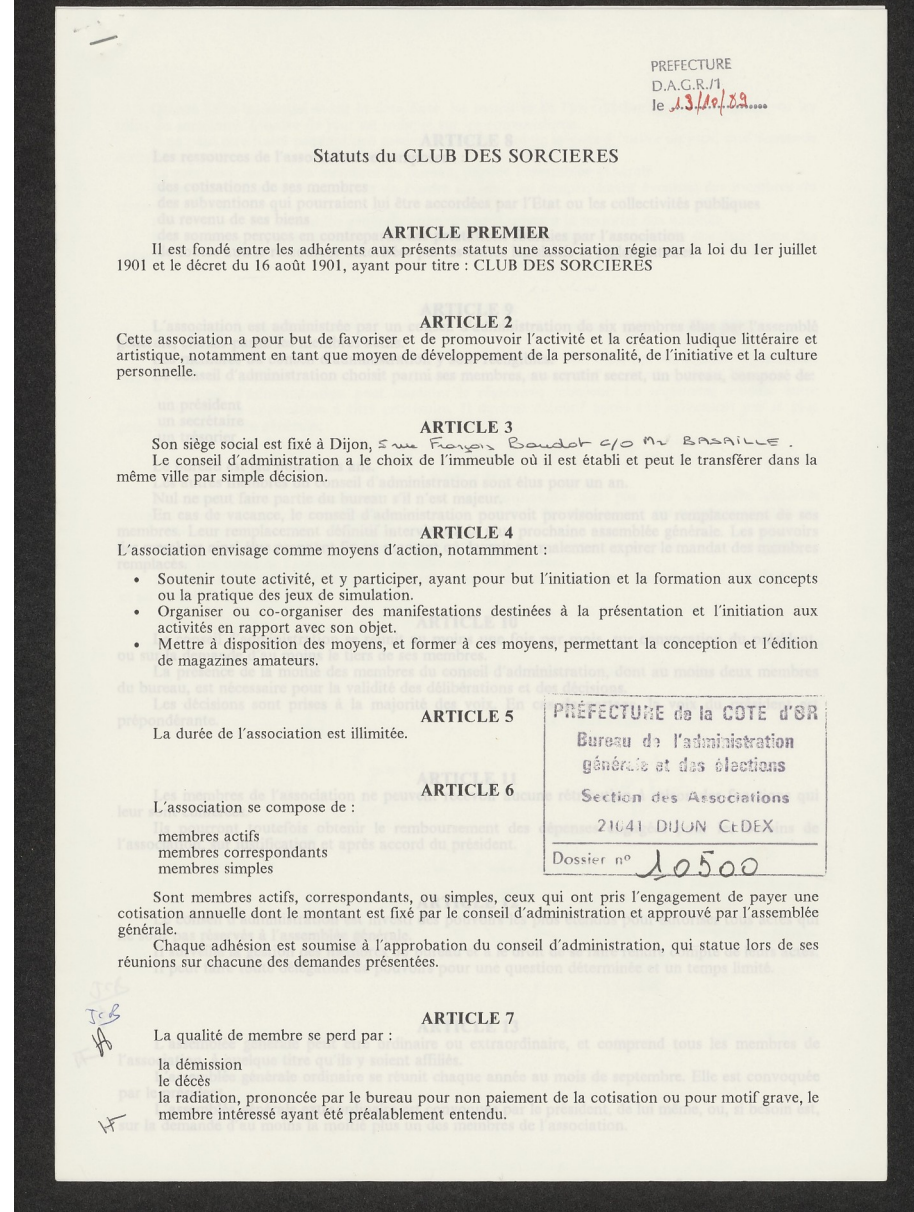
« trouver le curé qui lui fait enten-  
« dre que son âme court un grand  
« danger. Mais Satan a sa parole ;  
« tous les deux se trouvent au ren-  
« dez-vous ; au moment où l'homme  
« noir met pied à terre, le musicien  
« à moitié mort de peur, fait un  
« signe de croix, et le diable dispa-  
« rait avec sa monture. »

Mais le plus intéressant de ces  
cercles que nous ayons vus se  
trouve près de Vic-de-Chassenay  
et est l'objet d'une très curieuse lé-  
gende.

A une courte distance du village,  
près d'un chemin conduisant à la  
ferme du Moulin-à-Vent et à Torcy,  
dans un pré dit *Grosloine* ou *Bou-  
cheneau* (1), on voit, depuis un  
temps immémorial, se dessiner sur  
l'herbe plus courte, moins fournie  
au printemps, comme brûlée dans  
l'été et l'automne, un disque d'une  
régularité telle qu'on le croirait  
tracé avec un compas ; son déve-  
loppement est d'une trentaine de  
mètres sur environ 0<sup>m</sup>40 centimètres

(1) Ce pré a dû être autrefois couvert de  
broussailles, ainsi que l'indique le nom pa-  
tois de *Boucheneau*, qui veut dire petit  
buisson. Une pareille appellation se trouve  
dans un lieu voisin du menhir : *La Pierre  
de Sainte-Christine*, du moulin de Boca-  
veau, à Genay.

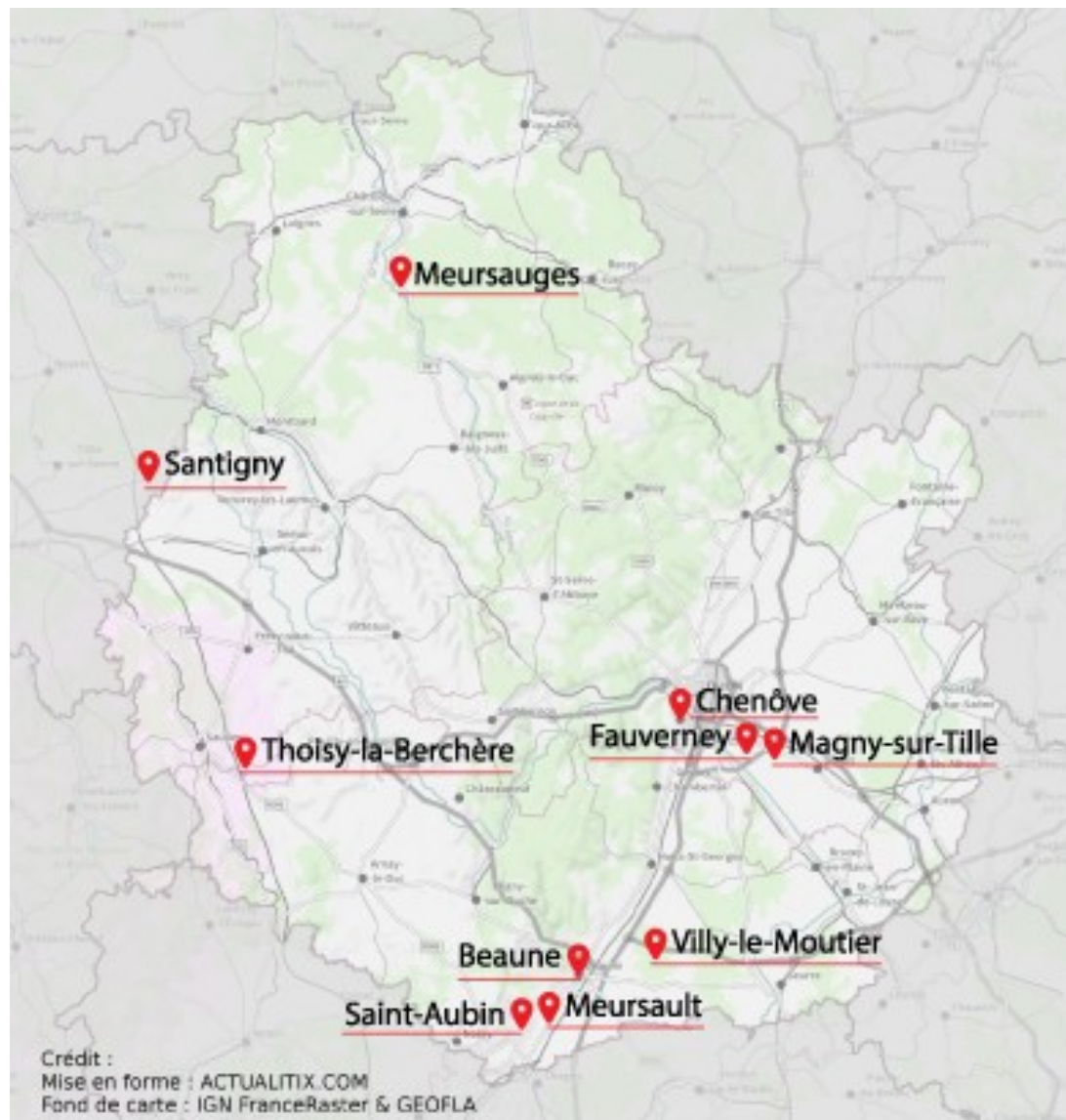
# 1726 W 68. Inoffensives sorcières



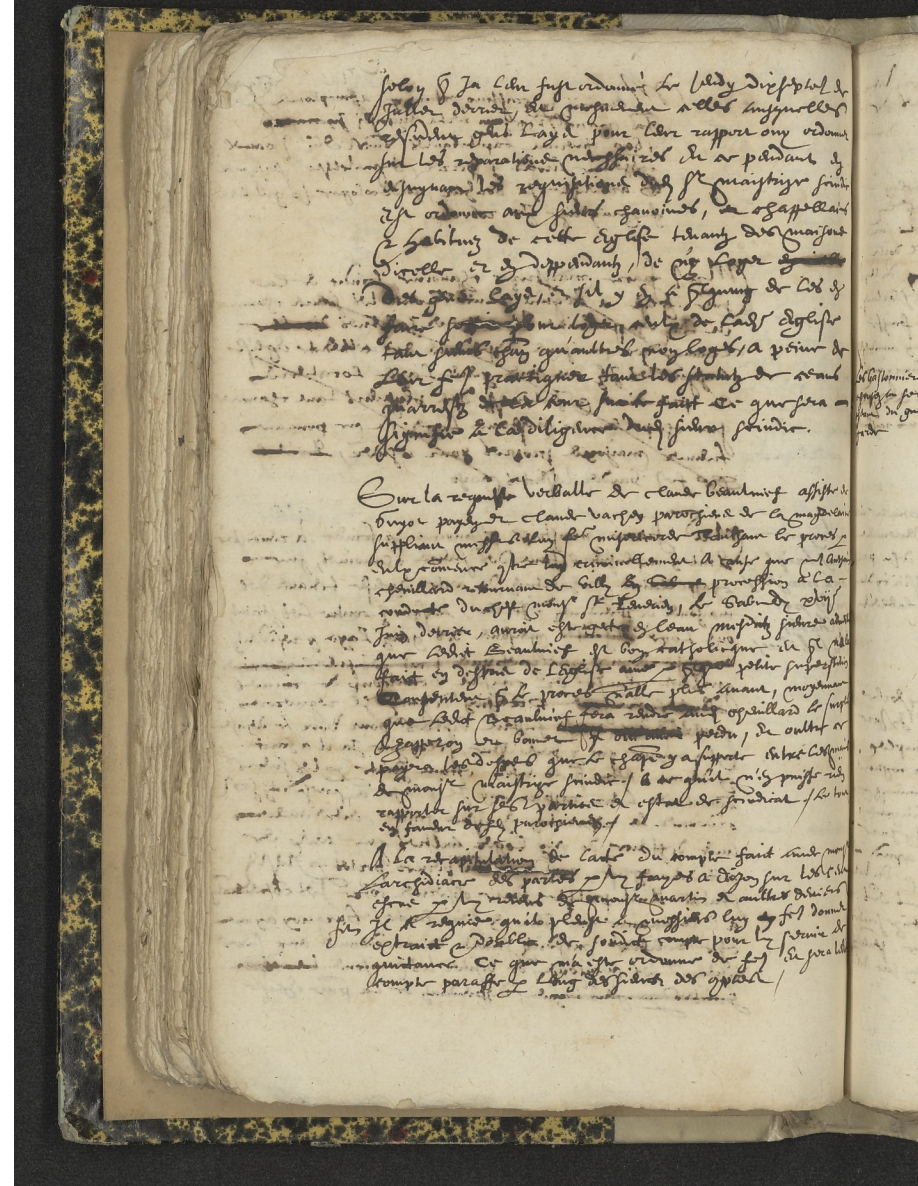
Ensemble chaque jour

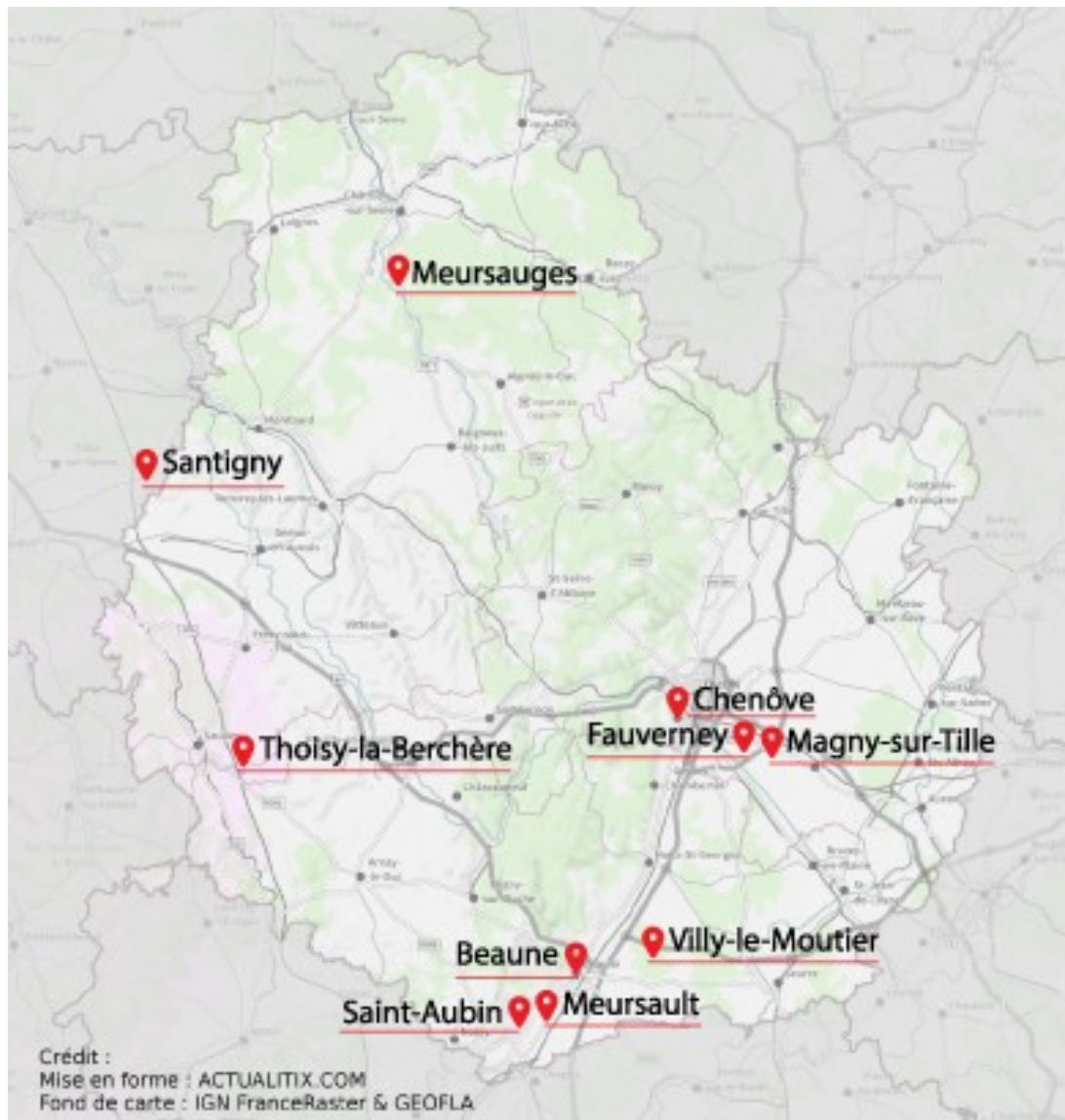
3

## Dévotions marginales



G 2512. Superstitieux ou déséquilibré ?  
XVIIe siècle





Crédit :  
Mise en forme : ACTUALITIX.COM  
Fond de carte : IGN FranceRaster & GEOFLA

**1 J0 862. Françoise  
Sauvestre, dévote de  
sainte Philomène,  
XXe siècle**



APERÇU de Quelques PRIÈRES dites  
par l'Humble Martyre de MAGNY-  
FAUVERNAY. M<sup>lle</sup> Françoise SAU-  
VESTRE, en son vivant, dans sa  
Chapelle érigée à Sainte-Philomène.

NOTA. - Ces prières ont été reproduites par M<sup>me</sup> G., a C. (Jura), peut-être pas tout à fait à leur place et pas mot à mot, mais en respectant toutefois le style d'une personne sans instruction qui était absolument sincère dans sa foi et son amour pour la religion catholique.

Il est à remarquer que M<sup>lle</sup> Françoise Sauvestre ne savait ni lire ni écrire, cette Sainte fille a rendu son âme à Dieu le 22 Avril 1906, à 1 h. du matin.



# 4

## Visions et apparitions



## 2 V 50. Apparition mariale aux Carrières blanches à Dijon ? 1873

VILLE DE DIJON

PROCÈS-VERBAL

COMMISSARIAT

DE POLICE

Du quartier Sud-Ouest

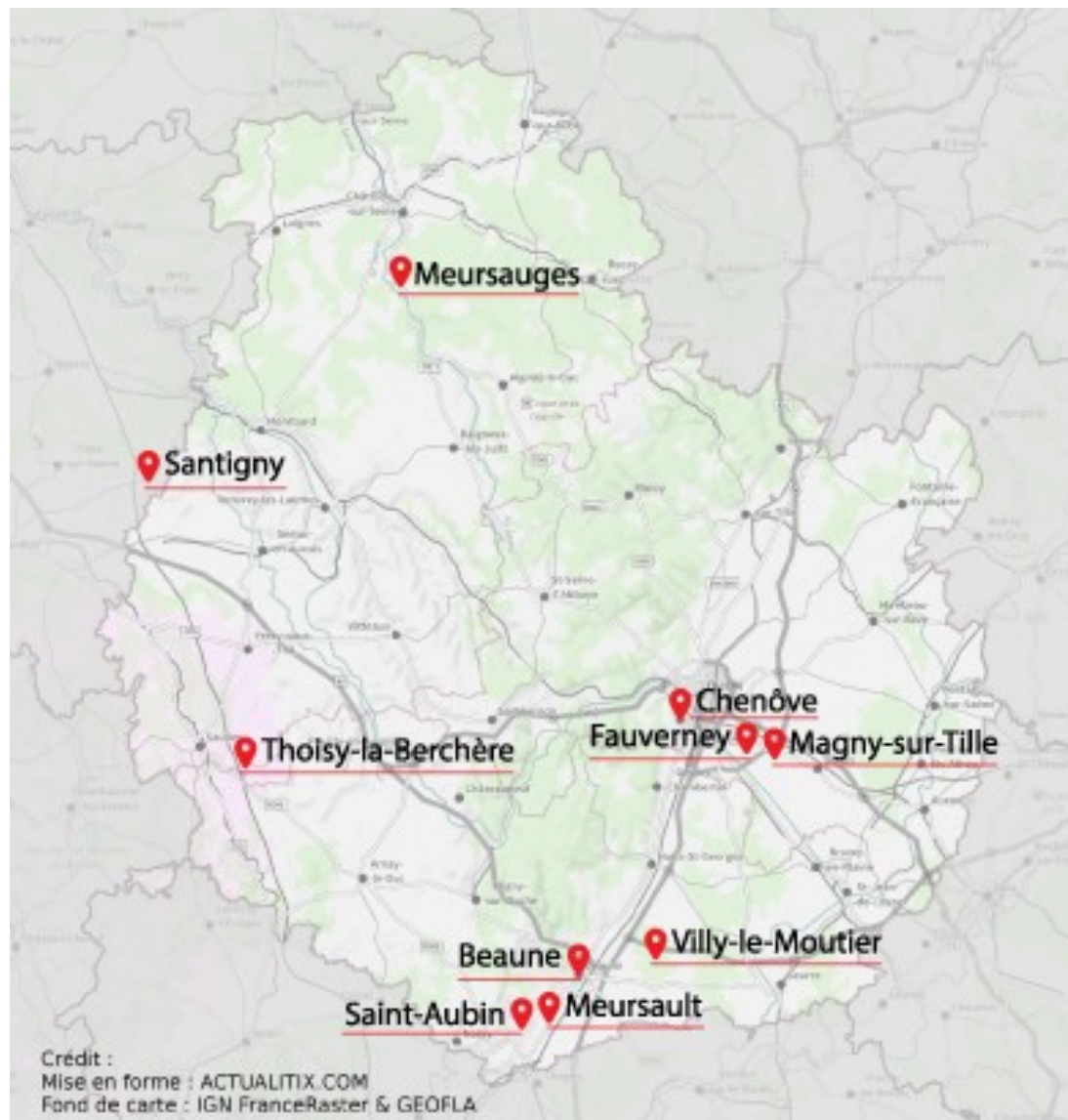
AFFAIRE

L'an mil huit cent soixante-trois le quatorze

Enquête au sujet  
d'un bruit de  
l'Apparition  
de la Sainte-Vierge,  
à la Carrière  
Blanche,  
commune de Dijon

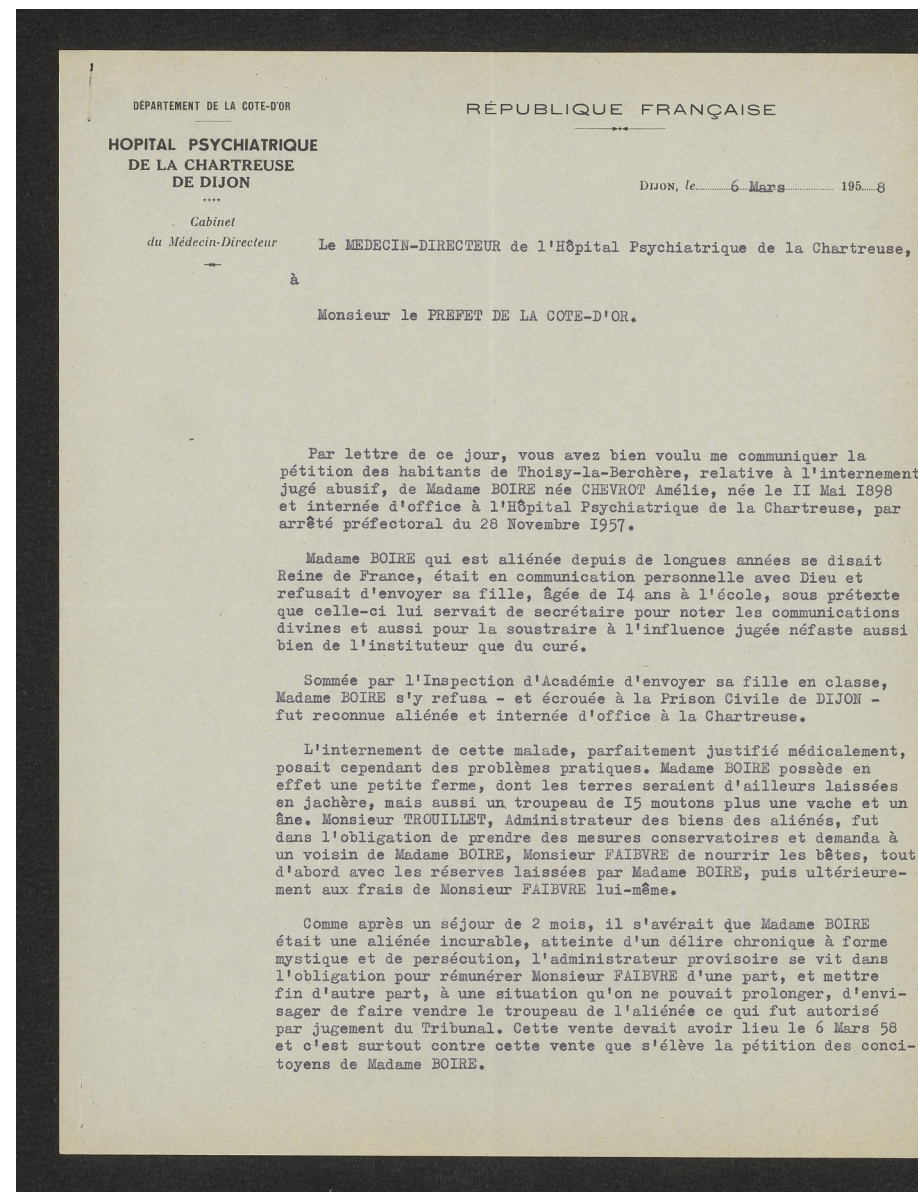
Septembre Nous, Antoine Galzeaud,  
commissaire de police de la ville de Dijon, spécialement chargé  
du quartier Sud-Ouest, en forme que le bruit courait  
que la Sainte-Vierge s'était apparue au hameau  
de la Carrière Blanche, au lieu où se trouve  
le four à chaux et les dépendances propriétés de  
Monsieur Dutheul, commune de Dijon, accompagné  
de son sous-brigadier de police Nicolin, nous nous en y  
sommes transportés à l'effet de procéder à une enquête  
et avons recueilli ce qui suit de la nommée  
Pauline, Alceie, épouse de Samuël Duplessy,  
chauffeur, âgée de vingt-trois ans, demeurant sur  
le lieu. Le soir du courant (la veille au  
soir) qu'il venait être deux heures du soir, elle  
était sortie pour aller au jardin situé à huit  
environ de distance, à la suite de la maison qu'elle  
habite, elle aperçut dans l'air, entre un pommier  
et un érable, au-dessus du canal, à  
une hauteur comparée à celle d'un arbre qui elle  
désigne et qui peut avoir environ sept mètres d'élévation,  
elle distingua comme un nuage qui semblait  
choisir sur le bois d'être qu'elle venait de se baisser  
pour deux pommiers du jardin, Alceie Duplessy  
dit, traduisant, apparaître, à un demi-mètre de  
distance d'elle, la Sainte-Vierge debout, le visage placé  
dans la même situation que sur le médaillon de  
l'Immaculée Conception. Elle était vêtue d'une

Ensemble chaque jour



Crédit :  
Mise en forme : ACTUALITIX.COM  
Fond de carte : IGN FranceRaster & GEOFLA

## W 23794. La Reine de France de Thoisy-la-Berchère 1958



Tout en reconnaissant que Madame BOIRE est une aliénée, menant une " vie exaltée, illuminée, se croyant Reine de France, écrivant de tout côté "... issue de parents " originaux déjà " ... " et dont le mari s'est suicidé "... Les signataires pensent cependant " que sa folie n'ayant jamais fait aucun mal, ni troublé l'ordre, elle pourrait être rendue à la vie normale ".

Tel n'est pas notre avis et je considère Madame BOIRE comme une grande délirante mystique, susceptible de réactions dangereuses, ayant déjà causé du scandale par ses invectives contre Monsieur le Curé de Thoisy qu'elle accuse d'être un " faux prêtre d'une fausse religion ".

Par ailleurs le comportement que Madame BOIRE a eu vis à vis de sa fille qu'elle " soigne à sa façon " a fait l'objet d'une enquête sociale de la part de l'Inspection de la Population qui a fait recueillir temporairement l'enfant par l'aide sociale à l'enfance.

Ce rapport d'enquête dont je n'ai pas eu communication, est entre les mains de Mademoiselle BARAT, Inspecteur de la Population qui est prête à le fournir à Monsieur le PREFET.

Ayant reçu communication de la pétition des habitants de Thoisy-la-Berchère le 5 Mars et la vente devant avoir lieu le 6 Mars à 14 heures, j'ai pu cependant toucher Monsieur TROUILLET, administrateur provisoire des biens des aliénés non interdits qui n'a ni le temps ni la qualité pour faire retarder une vente, ordonnée par le Tribunal mais qui m'a déclaré ne pas envisager pour l'instant de demander au Tribunal l'autorisation de vendre la ferme et les terres afin de préserver les droits éventuels de la fillette de Madame Veuve BOIRE.

A propos de cette fillette élevée dans un milieu aliéné, intégrée de force dans un vaste système délirant par sa collaboration plus ou moins volontaire à des écrits soi-disant inspirés, il me semble que son placement par les soins de l'aide sociale à l'Enfance est une mesure de protection judicieuse.

Le retour prématuré à son foyer de Madame Veuve BOIRE, aliénée chronique ne pourrait que compromettre dangereusement la santé mentale d'une fillette dont l'hérédité est déjà bien chargée.

En résumé, Madame BOIRE est une aliénée chronique et selon toute vraisemblance incurable, (je la crois susceptible de réactions dangereuses,) dont l'internement doit être maintenu, sa fille doit rester sous la tutelle de l'Aide Sociale à l'Enfance - et ses biens, pour l'instant - sous la protection de l'Administrateur provisoire des biens des aliénés non interdits. Les mesures conservatoires prises par cet administrateur présentent un caractère de nécessité et d'urgence indiscutable.

Rien ne s'oppose à ce qu'ultérieurement soit envisagée la nomination d'un Conseil de Famille ou engagée une procédure d'interdiction pour mettre fin à cette tutelle provisoire.

5

## Groupes et associations surveillés

20 M 580. Chasse aux  
congrégations  
mystico-politiques  
1809

*S<sup>c</sup>* DIVISION  
BUREAU *particulier*  
du *préfet*  
n.º

DION, le 9. *br* 1809.  
*rapporté les 9 br*

L'AUDITEUR AU CONSEIL D'ÉTAT,  
PRÉFET du Département de la Côte-d'Or,

A Monsieur le sous-préfet de Neure,

Nota. Vous êtes prié  
très instamment de rap-  
peler dans vos réponses  
les indications ci-dessus.

*S. 36  
C. 6*

son Excellence le Ministre (et apostrophe générale) m'ayant  
instruit qu'il existe en apostrophe mystiques  
qui s'établissent sous divers formes et appelle  
toute mon attention sur celles qui pourraient se  
former ou être déjà formées dans mon Département.

Quelques membres d'une de ces sociétés dite  
Congrégation de la Vierge Marie ont été  
arrêtés et les auteurs de leurs papiers a fait connaître  
qu'ils cherchaient à étendre leur affiliation dans  
d'autres villes et qu'ils avaient à cet effet des  
correspondances avec des jeunes gens sans expérience,  
jeune de quelques années intrigués; ils se  
réunissaient dans des lieux et après quelque  
pratique de dévotion ils se réunissaient d'objets

1906 W 219.  
Des Swedenborgiens à  
Beaune ?  
1976

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE  
DIRECTION CENTRALE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DRRG DIJON Mod. 30-15 R

ORIGINE				EXPÉDITION				RÉFÉRENCE		CLASSEMENT	
DÉPARTEMENT	POSTE	COTE		NATURE	DATE	EXEMPLAIRES	ENREGISTREMENT	ENREGISTREMENT	DATE	CATÉGORIE	DOSSIER
21	1	SOURCE	SERVICE		0.12.76	NOMBRE	N°				16
PIECES JOINTES				OBJET				DESTINATAIRES			
DCRG INFO I/1								MM. LE PRÉFET LE DIRECTEUR DES R.G.			
SECRETES								ARCHIVES ...			
TIMBRE A L'ARRIVÉE				RÉSUMÉ							
ENREGISTREMENT				<p>Une association intitulée "La Nouvelle Eglise de France" dont le siège est situé chez M. NICOLIER à BOURGUIGNON, commune de MEURSANGES (21) a été déclarée récemment à la Sous-Préfecture de BEAUNE (21).</p> <p>Cette association a pour but la pratique des doctrines chrétiennes nouvelles exposées dans les écrits théologiques d'Emmanuel SWEDENBORG.</p> <p>La Sous-Préfecture de BEAUNE (21) vient d'enregistrer les statuts d'une association intitulée : "La Nouvelle Eglise de France". Installée dans une propriété privée appartenant à M. NICOLIER Marcel, située à BOURGUIGNON commune de MEURSANGES (21), cette association a pour but la propagation et la mise en pratique de doctrines chrétiennes, nouvelles, telles qu'elles sont exposées dans les écrits du théologien Suédois SWEDENBORG (1688 - 1772).</p> <p>D'après le Pasteur, M. NICOLIER Alain né le 30.03.1952 à EPINAY SUR SEINE (95), domicilié au siège de cette association, cette nouvelle église connue essentiellement aux Etats Unis et en Afrique compte environ 200 membres en France installés principalement dans la région parisienne. Sa doctrine tirée de l'ouvrage de SWEDENBORG, "La vraie religion chrétienne" consiste à une analyse profonde de la bible (ancien et nouveau Testament) et de la parole de Dieu considérée par les fidèles de cette église comme infinie et éternelle.</p> <p>La "Nouvelle Eglise de France" édite une revue mensuelle intitulée "La Nouvelle Terre".</p> <p>Les principaux responsables de cette association sont :</p> <p>Président : M. Paul SEVIN né le 15.10.1910 à BOURGES (18) retraité, domicilié 75, rue Denis Gogne à CLAMART (92).</p>							
DIFFUSION											
COTE D'EXPLOITATION											
CLASSEMENT											
OBSERVATIONS											

1652 W 4.  
Les Rose-Croix...  
1978

PRÉFECTURE  
DE LA CÔTE-D'OR  
Direction  
de l'Administration Générale  
et de la Réglementation  
Bureau de l'Administration Générale  
et des Elections  
21034 DIJON-CEDEX  
Téléphone (80) 43.81.81  
Poste 2114

N° de dossier à  
rappeler dans toutes  
vos correspondances :  
1652 W 4

ASSOCIATIONS  
(loi du 1er juillet 1901)

### RECEPISSE DE DECLARATION

LE PREFET DE LA REGION DE BOURGOGNE  
PREFET DE LA COTE D'OR

N° 1652 W 4

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;  
VU le décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique  
pour l'exécution de la loi précitée,

certifie avoir reçu de Monsieur Christian BERNARD Président  
demeurant à Le Breuil - Chateau d'Amorville - 21110 LE NEUBOURG

1°) une déclaration en date du 4 Août 1978, par laquelle il fait connaître :

- la constitution d'une association
- la dissolution d'une association
- la modification apportée

- au titre
- au siège social
- à l'objet
- à la composition du bureau
- aux statuts de l'association
- déclarée à

dénommée  
Association culturelle "DEMIAN de CLARVAUX" de l'Ancien et  
Nystém adre Rosae Crucis A.P.O.R.C. de Dijon.  
dont le titre devient

ayant pour but l'étude de l'idéal rosicrucien.

dont le siège est situé à Dijon - 29, Quai Jaurégué

~~dont le siège est transféré de~~

2°) deux exemplaires des statuts  
~~des statuts modifiés~~

Pièces annexes : une déclaration ;  
un exemplaire des statuts ;  
un registre.

A DIJON, le 15 Juin  
1978  
LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Chef de Bureau.



Note importante au verso

Henri MALDANT



... une association  
comme les autres ?

le 7 Avril 1978

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR  
20  
1

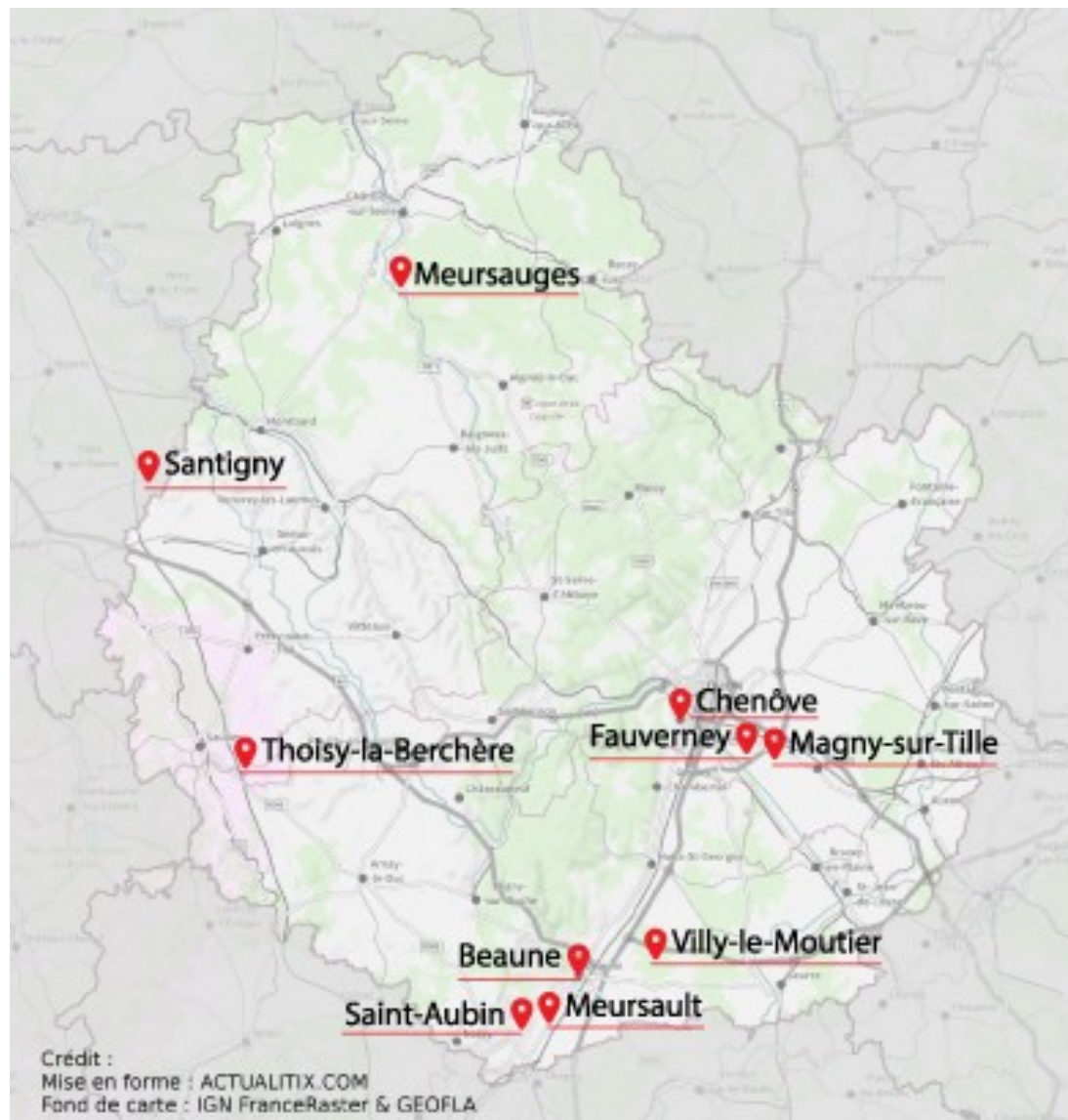
Attendre pour transmission  
l'envoi de la pièce jointe (manuscrite)  
comportant le dessin de la loge ...  
- article IV des statuts -  
que M<sup>r</sup> R. VÉLIOT nous fera  
parvenir en deux exemplaires  
sous dix jours environ.

Je signerai  
après  
M<sup>r</sup> Maldant.

Pensez-vous que ce genre  
d'Association nécessite une note  
au Cabinet s'il vous plaît ?

oui.

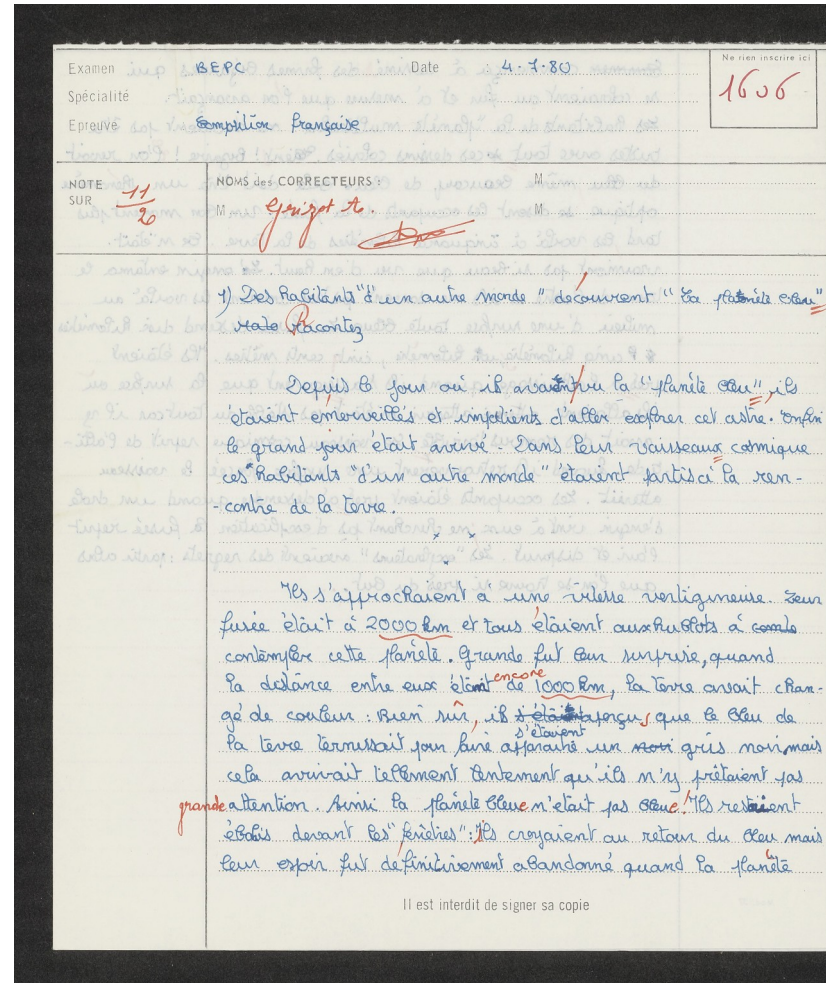
# Le paranomal s'invite au cœur de l'Éducation nationale



Crédit :  
Mise en forme : ACTUALITIX.COM  
Fond de carte : IGN FranceRaster & GEOFLA



# 1058 W 4 Les extraterrestres au BEPC 1980



# Du cerveau au réel, et retour